**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 108 (1963)

Heft: 6

**Artikel:** À l'OTAN, quoi de nouveau?

**Autor:** Montfort

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-343158

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

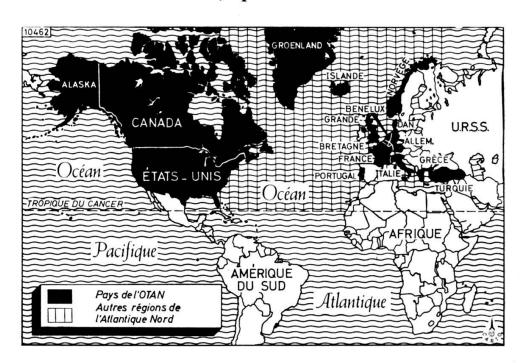
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# A l'OTAN, quoi de nouveau?

Notre dernière « chronique » de décembre 1962 était déjà composée lorsque la *Conférence des parlementaires de l'OTAN* s'est tenue à Paris du 12 au 16 novembre. La presse en avait parlé au moment où « sortait » le numéro de décembre de la R.M.S.

Mais, depuis, des renseignements plus complets nous parvenaient, notamment le texte intégral du « discours » prononcé devant cette assemblée par le général Norstad, commandant suprême allié en Europe — en instance de départ à ce moment là — et celui du vice-amiral Smeeton, adjoint au commandant suprême allié de l'Atlantique.

Avant d'aborder les faits nouveaux relatifs à l'OTAN — qui feront l'objet d'une étude ultérieure — il convient de revenir sur ces deux exposés, sur le premier surtout, car il fait le point de la situation, des moyens, des possibilités militaires de l'Alliance. Même si l'on se rend bien compte des précautions prises par son auteur pour ne pas divulguer « urbi et orbi » des renseignements qui doivent rester secrets

ou de la contrainte dans laquelle il se trouve d'édulcorer les critiques qu'il serait en mesure d'adresser aux différents pays de la coalition, ce « discours » mérite notre attention.

Le général Norstad déclare d'abord — ce sont les compliments liminaires d'usage — que: « notre force (celle de l'OTAN), si on la mesure dans le contexte politique et militaire d'aujourd'hui, est une force appréciable et dont il faut tenir compte sur terre, sur mer et dans les airs ». Mais ensuite, au risque de paraître illogique, voire paradoxal — il le dit lui-même — il affirme n'avoir en réalité jamais caché que « nos forces (celles de l'OTAN) sont dangereusement insuffisantes, à bien des points de vue, et certaines déficiences atteignent de graves proportions ».

Certaines grandes unités font défaut — nous le savions. De plus, parmi celles à disposition, « beaucoup manquent sérieusement de soutien de combat et de services de logistique; il y a de graves lacunes dans les approvisionnements disponibles et on observe un retard général dans les fournitures d'équipement moderne sans lequel nos forces pourraient être appelées à combattre dans des conditions de grave infériorité ».

Il s'agit donc d'un bilan assez sombre que le général Norstad n'arrive guère à atténuer, dans la suite de son exposé, par l'énumération des résultats obtenus dans les plans — autrement dit, sur le papier — et des progrès accomplis dans les préparatifs, qu'il s'agisse de l'organisation du commandement, des liaisons ou du stockage du matériel américain en Europe.

Néanmoins, les progrès ont été suffisants pour permettre de pousser la défense « encore plus vers l'avant », c'est-à-dire vers l'est. Il le fallait bien, pensons-nous, pour « payer » l'importante contribution allemande aux forces de l'OTAN — 12 divisions, le plus fort contingent — et cet argument a dû être déterminant, suivant l'adage: « donnant — donnant ». La stratégie semble avoir joué un rôle bien minime dans cette affaire.

Bien que le système d'alerte de l'Alliance, par des mesures

uniformément rapides, n'ait pu encore être mis au point dans les différents pays — ce qui est surprenant pour un observateur extérieur — la nécessité d'une défense ou stratégie de l'avant était pourtant reconnue depuis les débuts de l'OTAN. Jusqu'à une date récente, l'insuffisance des moyens la rendait inopportune, sinon impossible. Le général Norstad est pourtant arrivé à la conclusion — dit-il — que devant la pression d'une nécessité croissante — on peut imaginer qu'il s'agit de la défense de la République fédérale d'Allemagne — et grâce aux forces plus importantes à disposition, la mesure est devenue non seulement souhaitable mais possible.

Les plans relatifs au déploiement vers l'avant sont en travail et le Commandant en chef Centre-Europe<sup>1</sup>, par exemple, a reçu l'ordre de préparer ses forces à une défense mobile dans la plupart des zones avancées de son secteur, afin d'occuper, aussi rapidement que possible, des positions de défense plus avancées au lieu de tenir des positions arrière.

\* \* \*

Il nous sera bien permis de faire une petite digression pour relever que, dans les états-majors de l'OTAN, on parle encore de positions de défense et même de les tenir, tandis qu'ailleurs et ...chez nous des esprits soi-disant avancés tentent de découvrir une doctrine défensive nébuleuse où il est uniquement question de mobilité, mais où, en fait, on revient à un engagement qu'il faut bien appeler par son nom: le combat de rencontre; et cela, pour nous, sans « support » aérien!? Alors qu'il faudrait, raisonnablement, donner tout simplement un peu plus d'importance au facteur mobilité dans la défense.

En 1929, le colonel — depuis général — Henri Giraud disait déjà à l'E.S.G., dans ses *Réflexions sur la tactique d'infanterie*, qu'il convient de « Ne pas oublier que la meilleure

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dont le secteur s'étend des frontières nord de la Suisse et de l'Autriche au Schleswig-Holstein (non compris).

défensive est la défensive-offensive, la manœuvre. Ne compter — affirmait-il — que sur le feu immobile est une folie. Il faut déplacer l'origine du feu, la faire surgir là où l'ennemi ne l'attend pas, et malgré le feu adverse. » C'est la logique même.

Tandis qu'à une échelle beaucoup plus grande, les exagérations « tourbillonnaires » de ceux qui prétendent jouer à cache-cache avec les projectiles atomiques adverses et « attaquer l'ennemi partout où on le rencontrera », s'apparentent davantage, et dangereusement, aux idées outrancières du colonel de Grandmaison rendues officielles par le « Règlement sur la conduite des grandes unités » du 28 octobre 1913 — qui conduisirent, comme on le sait, l'Armée française aux hécatombes de 1914...

\* \* \*

Revenons à l'exposé de celui qu'il faut appeler maintenant l'ancien Commandant suprême allié en Europe.

Le général Norstad reconnaît que pour réaliser la défense vers l'avant — c'est-à-dire aux abords de la frontière est de l'Allemagne fédérale — un complément de forces serait souhaitable, « mais lorsque les besoins militaires des programmes actuels seront intégralement satisfaits, il sera possible de tenir la défense avancée, au moins pour l'essentiel ».

Il admet, cependant, qu'ériger en principe la nécessité de porter la ligne de défense en avant comporte un risque, mais il a le sentiment qu'elle sera plus efficace et, partant, que ce risque est acceptable et nécessaire.

Cette stratégie de l'avant s'applique également au secteur Nord-Europe, qui s'étend du Schleswig-Holstein (compris) au Cap Nord, et au secteur Sud-Europe, qui s'étend des rives nord de la Méditerranée aux frontières sud de la Suisse et de l'Autriche. Son application diffère un peu dans chaque secteur.

L'ancien Commandant suprême rappelle ensuite combien il est nécessaire et avantageux de créer un groupement, une «force» réduite mais extrêmement mobile, multinationale dans sa composition, capable de renforcer rapidement la défense de tout point menacé dans l'Europe de l'OTAN: c'est en somme une réserve à disposition du Commandant suprême.

Un embryon a déjà été organisé et «rodé» en octobre 1962 dans l'exercice Fall Trap dont nous avons parlé en décembre dernier. Cette action a prouvé qu'il était possible de transporter et de déployer d'urgence une force multinationale dans une des zones flancs de l'OTAN — dans le cas particulier c'était, on s'en souvient, dans le nord de la Grèce — et de la mettre en état d'intervenir dans des délais très rapides. Les enseignements de cet exercice sont présentement exploités, les désignations pour cette force mobile sont déjà faites et les troupes seront « opérationnelles » au début de 1963; elles le sont donc en ce moment. « J'ai accueilli avec une satisfaction particulière — dit le général Norstad — l'adjonction, à cette force, d'un bataillon alpin et d'une escadrille de l'air d'Italie. »

A propos des exercices qui furent récemment exécutés, l'ancien Commandant suprême mentionne spécialement le Fallex 62, dont nous avons également parlé en décembre dernier, et, sans dire un mot de l'« affaire du Spiegel », il estime cet « exercice, conduit dans le contexte d'une situation très grave, à bien des égards, et dans des conditions d'infériorité », comme le plus profitable de ceux que le commandement allié en Europe, et l'OTAN tout entier, ait jamais accomplis. On est loin des conclusions du Spiegel!

Les problèmes de commandement et de contrôle doivent continuer à préoccuper l'OTAN, et il en sera certes ainsi. « Cependant les forces militaires de quatorze nations souveraines ont été rassemblées si bien qu'on peut les employer dans l'intérêt commun, en exécution d'un plan commun et sous une direction centralisée; et cela constitue à mes yeux — dit le général Norstad — un résultat très remarquable. »

On peut rapprocher cette conclusion du général Norstad de ce que vient de dire le général de Gaulle, qui n'est certes pas un admirateur inconditionnel de l'OTAN, dans sa dernière allocution radiotélévisée: «... A l'intérieur de l'Alliance atlantique, indispensable tant que se dressent les ambitions et les menaces des Soviets, notre pays (la France), tout en conjuguant sa défense avec celle de ses alliés, entend en rester le maître et, le cas échéant, apporter à l'effort commun tout autre chose que le concours sans âme et sans force d'un peuple qui ne serait plus responsable de lui-même. »

C'est évidemment une manière de penser différente de celle de l'ancien Commandant suprême et on peut craindre — le thème des grandes manœuvres françaises de 1962 en témoigne 1 — que la France, en cas de conflit est-ouest, se comporte à l'égard de l'OTAN comme l'Angleterre en 1940 vis-à-vis d'elle. Le général de Gaulle raisonne en somme un peu comme nos cantons au temps des milices cantonales, mais la Suisse, confédération d'*Etats souverains*, a dû quand même en venir, les cantons cédant une partie de leurs souveraineté, à l'Armée fédérale. Toutefois, neutres et ne faisant pas partie de l'Alliance, ce n'est pas à nous de juger. Ne faisons-nous pas — non sans raisons bien sûr — encore davantage cavalier seul que la France?

\* \* \*

Le vice-amiral Smeeton, adjoint au Commandant suprême allié de l'Atlantique, a parlé du rôle que joue cet océan dans l'OTAN. Il constitue à son avis la grande voie qui unit les pays de l'Alliance dont il faut assurer la sécurité, malgré la force sous-marine soviétique — la plus importante que le monde ait jamais connue — et dont la mission évidente est de diviser et de détruire la « structure physique » de l'OTAN.

Pour garder la maîtrise des mers et obliger les «communistes» à se cantonner dans des guerres péninsulaires, il

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir R.M.S., décembre 1962, p. 591.

faut garder ouverts les quatre points essentiels de passage d'un océan à l'autre; c'est-à-dire: Gibraltar, Suez, Malacca et Panama.

Les forces qui *seraient* à disposition en temps de guerre sont insuffisantes (là aussi!) et il vaudrait mieux transférer à l'OTAN les marines nationales.

Quoi qu'il en soit, il faudra empêcher les Soviets de contrôler l'Atlantique nord. Telle est la conclusion du vice-amiral Smeeton.

\* \* \*

L'exposé, le bilan lucide du général Norstad n'infirme en rien ce que nous avons précédemment écrit. Nous devons nous en tenir à notre conclusion de décembre dernier: «l'OTAN est là, avec toutes ses imperfections, et il nous encadre. » Nous ne pouvons l'ignorer et notre point de vue suisse — encore que nous soyons neutres — présente bien des similitudes avec celui du général de Gaulle. Notre « mission particulière » reste de tenir, de disputer, le « bastion suisse » envers et contre tous, en songeant cependant que, dans la conjoncture actuelle, nous serions vraisemblablement, en cas de conflit est-ouest, amenés à le faire en conjuguant notre défense avec celle de l'OTAN.

## Colonel-divisionnaire Montfort

Cet article était déjà composé quand la radio et les journaux ont communiqué la première déclaration publique du général Lyman Lemnitzer faite, le 7.6.63, à la session des parlementaires des sept pays de l'Union de l'Europe Occidentale (U.E.O.).

Il faudra éventuellement revenir, dans une prochaine « chronique » sur cet exposé qui, si l'on s'en tient aux extraits qui viennent d'être publiés, ne change rien d'essentiel à ce qu'a toujours dit le précédent Commandant suprême allié en Europe et à la doctrine militaire de l'OTAN.

Mft.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Rappelons que le commandement de l'Atlantique (SACLANT) ne dispose d'aucune force en temps de paix; elles sont seulement réservées pour affectation en temps de guerre. Voir R.M.S., décembre 1961.